Document generated on 04/19/2024 11:57 p.m.

Lurelu

Vite dit

Daniel Sernine

Volume 41, Number 3, Winter 2019

URI: https://id.erudit.org/iderudit/89720ac

See table of contents

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)
1923-2330 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Sernine, D. (2019). Vite dit. *Lurelu*, *41*(3), 94–94.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Vite dit

Daniel Sernine

Vivre de sa plume, un exploit

«Les écrivains québécois ont beau se démener pour écrire des livres, les faire publier et les promouvoir, participer à des événements tels que des lectures publiques et des conférences, le revenu qu'ils tirent de ces activités n'atteint que 9169 $, en moyenne. Et le revenu littéraire médian est inférieur à trois-mille dollars.»

Voilà ce qui ressortait, fin novembre, d'un sondage mené à l'été 2018 auprès des membres de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), à partir de leurs déclarations de revenus de 2017. 90 % des répondants n'atteignent pas un revenu annuel de 25 000 $ de leurs activités littéraires.

Les revenus des écrivains membres de l'UNEQ sont essentiellement constitués des redevances sur la vente de leurs livres neufs (environ 10 % du prix de vente d'un livre est versé à l'auteur). Des activités connexes telles que des ateliers, des conférences ou des lectures publiques représentent la part non négligeable de 22 % des revenus des répondants.

Le Programme du Droit de prêt public (redevances pour la présence de livres en bibliothèque) et les droits de reproduction (redevances versées par les sociétés collectives de gestion de droits Copibec et Access Copyright) constituent presque 12 % des revenus totaux. Plus du quart (27 %) des répondants ont d'ailleurs subi une perte de revenus provenant de Copibec et d'Access Copyright depuis 2014.

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2019

Au moment où *Lurelu* entrait en production, il semblait que la JMLDA ne pourrait être l'occasion d'activités au Québec en 2019, comme c'est toujours le cas le 23 avril. Depuis vingt-six ans, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) coordonnait la Journée mondiale du livre du droit d'auteur, en collaboration avec divers organismes du milieu du livre. Au printemps 2018, l'ANEL avait déposé a cet effet une demande de soutien auprès du Fonds du livre du Canada, relevant du ministère du Patrimoine canadien.

Contrairement aux années précédentes, la réponse a été négative. À regret, les administrateurs de l'ANEL ont décidé que l'Association ne piloterait plus ce projet, et elle a émis le vœu qu'un autre organisme de la chaine du livre relève le défi. En date de novembre, aucun organisme n'a pris la balle au bond.

Selon Richard Prieur, directeur général de l'ANEL, la JMLDA était sur une belle lancée : en 2018, les ventes de livres avaient augmenté de près de 20 % pour la date du 23 avril (rapport de la Banque de titres de langue française, BTLF). La campagne sur les réseaux sociaux avait atteint des centaines de milliers d'internautes, de nouveaux organismes avaient présenté des projets. L'activité nationale, qui s'était déroulée dans des écoles de plusieurs régions du Québec, avait rejoint plus de 700 élèves, des centaines d'activités avaient été offertes gratuitement au Québec et au Canada. La JMLDA permettait ainsi à plus de deux-cents auteurs de rencontrer leur public et de développer chez lui le gout du livre et de la lecture.

2019 est justement l'année où l'on révisera la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans ce contexte, la JMLDA, maintenant bien ancrée dans les habitudes des lecteurs, aurait pu rayonner encore davantage et mettre en lumière les enjeux du droit d'auteur.

L'ANEL espère qu'un organisme de la chaine du livre reprenne la coordination de la La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur en 2020.

Le Festival des enfants TD – Metropolis Bleu

Le Festival des enfants TD – Metropolis bleu promet une dizaine de jours remplis de belles rencontres lors de sa douzième édition qui se tiendra du 26 avril au 5 mai 2019. Une centaine d'activités seront offertes pour les enfants de 0 à 12 ans et leur famille. Elles seront proposées en semaine dans une cinquantaine de bibliothèques de Montréal, Laval, Longueuil, Repentigny, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux, de même que dans des écoles spécialisées et des hôpitaux pour enfants de Montréal. Les fins de semaine du 26 au 28 avril et du 3 au 5 mai, d'autres ateliers, spectacles, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs seront accessibles pour la famille, toujours gratuitement.

Marianne Dubuc, Jean-François Sénéchal, Nadine Robert, Sophie Faucher, Claudie Stanké, Geneviève Després seront quelques-uns des invités de cette douzième édition. Des ateliers animés par Jeanne Painchaud sur la poésie, Jocelyn Jalette sur la BD et d'autres comme *Le pêcheur de mots* de Mathieu Mathieu sur la création de chansons seront aussi au programme.

Les spectateurs auront également l'occasion d'applaudir les spectacles *Les minidoux* du Théâtre La petite valise, ou encore *J'aime la différence* et *Monstres Académie!* du Théâtre Petit-Bus. Le samedi 27 avril, la librairie Le Papetier et les rues de Repentigny accueilleront de nombreux auteurs jeunesse lors de l'évènement Avenue littéraire, conçu par Communication-Jeunesse. En outre, le vendredi 26 avril, partout au Québec, les éducateurs et éducatrices sont invités à lire un livre d'un auteur québécois aux tout-petits lors de la Journée CPE et garderie.

Tous les détails de la programmation 2019 du Festival seront disponibles dans la brochure de Metropolis Bleu distribuée dans la plupart des bibliothèques du Grand Montréal et autres lieux culturels au début d'avril, ou encore disponibles sur le site www.metropolisbleu.org.